



COUR D'APPEL DE PARIS

TRIBUNAL JUDICIAIRE
D'AUXERRE

ACTIVITÉ
2019



INTRODUCTION

L'année 2019 a connu l'intégration du pôle social au sein du tribunal de grande instance, par suite de la réforme des juridictions sociales prévue par la loi du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^{ème} siècle et le décret du 29 octobre 2018. L'accueil de ce service a suscité la constitution d'un groupe de travail sur le ré-aménagement nécessaire des locaux, dont les conclusions ont emporté au cours de l'année écoulée les premiers déménagements de bureaux. Cette réflexion se poursuivra en 2020 avec le constant objectif d'améliorer les conditions de travail de chacun en favorisant le décloisonnement des personnels. Le nouveau tribunal judiciaire regroupant à compter du 1^{er} janvier 2020 les tribunaux de première instance et d'instance nourrira cette réflexion au sein d'une communauté de travail élargie.

Le siège en 2019

L'activité générale du siège a connu une augmentation. Des contentieux, comme ceux du pôle social ou les affaires familiales, au coeur de la vie des justiciables, augmentent sensiblement et nécessitent une attention et un investissement accrus des personnels de justice pour maintenir le rendu d'une justice de qualité et dans des délais les plus courts possibles.

La fin de l'année a été impactée par la préparation de la mise en oeuvre de la loi programmation justice créant le tribunal judiciaire, sur laquelle les équipes se sont mobilisées.

Le parquet en 2019

La baisse des affaires pénales reçues ou des jugements correctionnels rendus ne rend pas compte de l'activité pénale réelle du parquet d'Auxerre, comptant seulement 4 magistrats entre mai et août 2019.

Fortement mobilisé pour conduire des enquêtes préliminaires sur des trafics de stupéfiants révélant de forts enjeux de santé et de sécurité publiques sur l'ensemble du département, le parquet a géré de nombreux déferrements lors de comparutions immédiates qui se sont ajoutées à plusieurs audiences exceptionnelles (5 en 2019 et 2 en janvier 2020) mobilisant chaque fois la juridiction, deux ou trois jours durant, sur d'importants dossiers d'instruction relatifs à des trafics de stupéfiants ou de multiples vols aggravés, et emportant le prononcé de lourdes peines allant jusqu'à 7 ans d'emprisonnement.

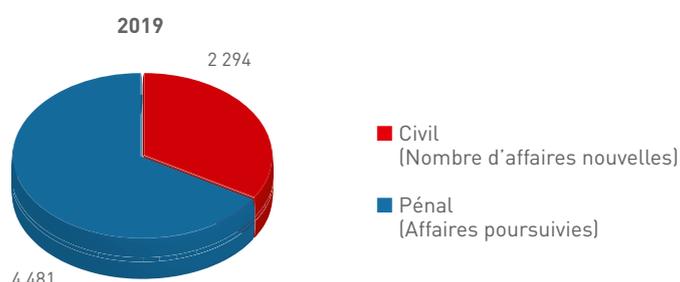
Toujours en 2019, le parquet a poursuivi ses actions au bénéfice des victimes: mise en place du comité local d'aide aux victimes, élaboration du schéma départemental d'aide aux victimes, participation à l'élaboration du plan départemental de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes, COPIL pour développer le recours au téléphone grave danger et à l'ordonnance de protection, table ronde autour de victimes dans le cadre du Grenelle sur les violences conjugales, conférence sur les conséquences psycho-traumatiques des violences avec le Dr Muriel Salmona...

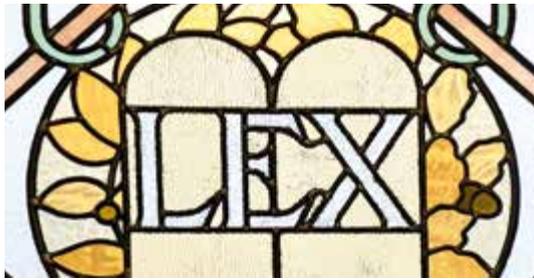
Tourné vers 2020, le parquet s'engage désormais dans des échanges renforcés avec les magistrats du siège, l'ADAVIRS et le CIDFF, pour un meilleur suivi de situations familiales à risque afin de prévenir des actes violents. Ces actions complètent celles menées en direction des auteurs de violences intrafamiliales pour lesquels le parquet a eu plus souvent recours à la convocation par procès-verbal avec placement sous contrôle judiciaire (avec obligation de quitter le domicile familial, interdiction de contact avec la victime, suivi de stages de responsabilisation...).

Que les avancées de 2019 confortent en 2020 l'engagement de notre communauté de travail, renouvelée au sein du nouveau tribunal judiciaire, et déterminée à toujours mieux servir, avec le concours de l'ensemble de nos partenaires, les intérêts de nos concitoyens au nom de l'intérêt général !

Les chefs de juridiction

RÉPARTITION ACTIVITÉ CIVILE / ACTIVITÉ PÉNALE

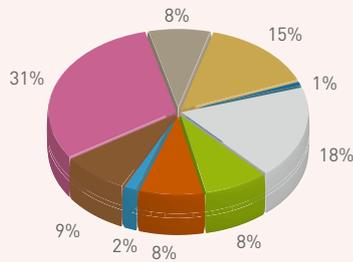
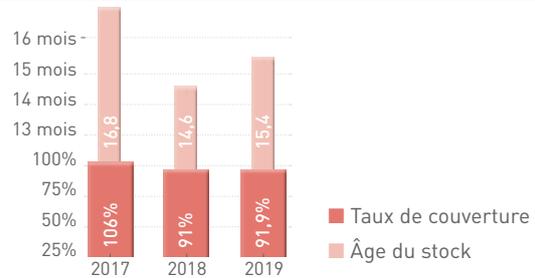
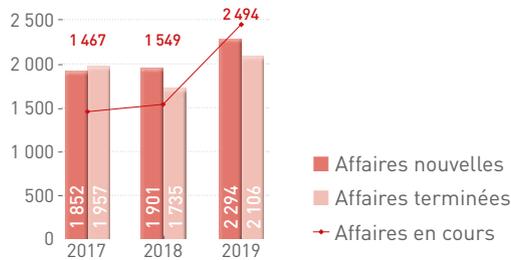




ACTIVITÉ CIVILE



SERVICE CIVIL

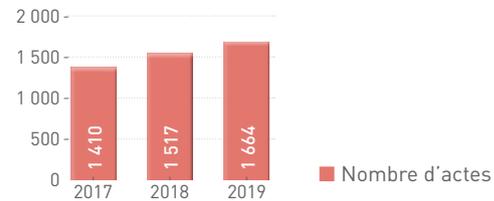


Structure du contentieux civil

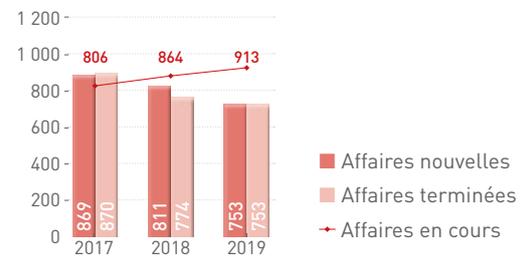
Affaires nouvelles 2019 (À compter du 1^{er} janvier 2019)

- Référés et requêtes
- Contentieux civil général
- Affaires familiales
- Exécution
- Indemnisation du préjudice corporel
- Tutelles mineurs
- Juge des libertés et de la détention civil (Hospitalisation sous contrainte)
- Contentieux social
- Autres

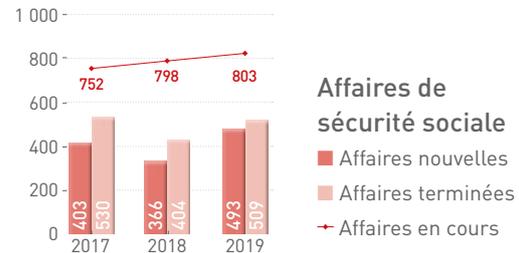
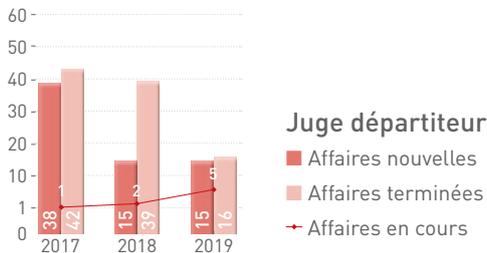
Actes de greffe



AFFAIRES FAMILIALES



AFFAIRES SOCIALES



TRIBUNAUX D'INSTANCE

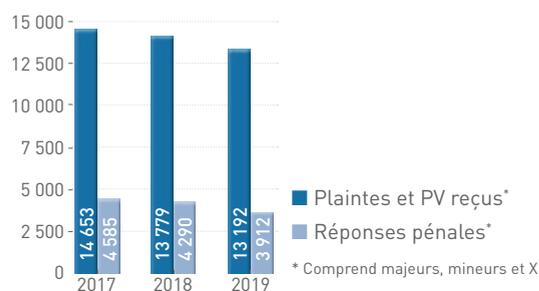
Décisions rendues

	Référés	Affaires civiles	Nationalité	Surendettement	Tutelles Décisions rendues	Tutelles Nbre de mesures en cours	Injonction de payer	Saisie sur rémunération
2019	384	471	57	185	758	3 315	1 143	1 522
2018	327	537	55	376	745	3 405	1 109	1 443
2017	316	701	57	491	793	3 450	1 338	1 387

ACTIVITÉ PÉNALE



SERVICE PÉNAL



POURSUITE DES MAJEURS

	Plaintes et PV reçus	Affaires poursuivables	Procédures alternatives aux poursuites	Taux de réponse pénale
2019	10 041	4 299	1 721	90,7%
2018	9 998	4 623	1 984	92,8%
2017	10 925	4 811	2 038	95,3%

MODALITÉS DES POURSUITES

2019



ACTIVITÉ PÉNALE DU SIÈGE

Décisions rendues

	Tribunal correctionnel	Tribunal de police	Cour d'assises
2019	2 316	340	12
2018	2 447	375	20
2017	2 351	396	23

Instruction

	Ouverture d'information	Fin d'information
2019	43	64
2018	48	58
2017	55	53

Application des peines

	Milieu ouvert	Statuant sur la détention	Tribunal de l'application des peines
2019	1 896	3 259	32
2018	1 699	3 205	41
2017	1 733	3 549	43

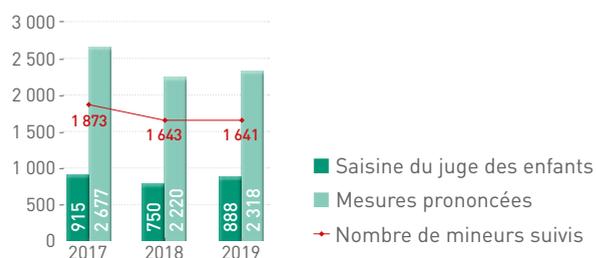
Juge des libertés et de la détention - Pénal

	Décisions rendues	Dont «Détention Provisoire»
2019	208	64
2018	183	93
2017	172	86

JUSTICE DES MINEURS



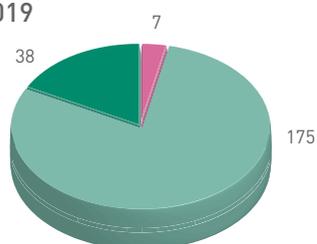
ASSISTANCE ÉDUCATIVE



ACTIVITÉ PÉNALE

	Plaintes et PV reçus	Affaires poursuivables	Procédures alternatives aux poursuites	Taux de réponse pénale
2019	1 027	782	382	92,7%
2018	1 380	915	445	94,9%
2017	1 120	871	376	93%

2019



Répartition des poursuites

- Requêtes pénales
- Convocation par officier de police judiciaire
- Saisines du juge d'instruction

Activité pénale du siège - Décisions rendues

	Juge des enfants	Tribunal pour enfants	Cours d'assises mineurs
2019	41	75	0
2018	93	71	2
2017	117	101	5

Juges des enfants

	Décisions d'application des peines
2019	43
2018	45
2017	127

AIDE JURIDICTIONNELLE



Service d'accueil unique du justiciable

Nombre de personnes accueillies 3 863

Aide juridictionnelle

Nombre de décisions juridictionnelles en 2017 2 550

Nombre de décisions juridictionnelles en 2018 2 559

Nombre de décisions juridictionnelles en 2019 2 542

Délai de traitement avant première décision en 2017 12

Délai de traitement avant première décision en 2018 12

Délai de traitement avant première décision en 2019 13

EFFECTIFS



Magistrats du siège - localisation 17

Magistrats du siège - ETPT 16

Magistrats du parquet - localisation 5

Magistrats du parquet - ETPT 5

Fonctionnaire au TJ - localisation 44

Fonctionnaire au TJ - ETPT 37,10

Fonctionnaires TI du ressort - localisation 12

Fonctionnaires TI du ressort - ETPT 7,9

Avocats 58

Conciliateurs 5